



Savièse, le 17 avril 2015

Imprimerie Beeger SA
Rue de l'Industrie 43
1950 Sion

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Savièse porte à la connaissance du public que Monsieur Mathieu Fauchus, domicilié à Prinzières (Savièse), lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

| | | |
|------------------------------------|---|--|
| Locaux et emplacements | : | Immeuble sur les parcelles nos 3605 et 3606, à la rue de St-Germain / St-Germain (Savièse) |
| Enseigne | : | Café-restaurant de l'Union et chambres d'hôtes |
| Prestations | : | offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place et/ou à l'emporter hébergement |
| Heures d'ouverture et de fermeture | : | de 7 heures à 24 heures, 1 heure pour les vendredis et samedis fermeture hebdomadaire : le mercredi dimanche et mardi : fermeture à 16h00 |
| Début de l'activité | : | 1 ^{er} mai 2015 |

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 17 mai 2015.

L'Administration communale

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

Le Secrétariat communal

La Secrétaire
M.-N. Reynard

La Collaboratrice
I. Héritier